



LE POSTILLON

Denis Kessler: « Ce choc peut infléchir la trajectoire de l'Histoire »

Pour le dirigeant de Scor, géant mondial de la réassurance et spécialiste du risque, la violence de la pandémie et l'ampleur de ses conséquences économiques pourraient changer le regard de l'homme sur le monde.

La matière première de l'entreprise qu'il dirige, ce sont les grands risques. Scor est un géant mondial de la réassurance, et dans la galaxie des risques auxquels il est confronté la pandémie figure depuis longtemps en bonne place. Denis Kessler, le PDG de Scor, tout en étant persuadé que son groupe absorbera ce grand choc comme il a absorbé de nombreuses catastrophes par le passé, suit

attentivement le développement de cette crise et ses conséquences.

Le Point: La pandémie de Covid-19 était-elle un événement prévisible?

Denis Kessler: La probabilité d'une pandémie mondiale est faible, mais elle n'est évidemment pas nulle. Les grandes pandémies sont des événements centenaires, voire ■■■



■■■ bicentennaires. Ce sont des marqueurs de l'Histoire. La dernière véritable pandémie est la grippe espagnole, survenue il y a un siècle, qui fut très meurtrière. Les épidémies, qui ne concernent qu'une région d'un pays ou qu'une région du monde sont plus fréquentes. Citons à titre d'exemples le Sras en Asie en 2002-2003, la fièvre Ebola dans certains pays d'Afrique en 2014-2015 ou encore le Mers au Moyen-Orient en 2012. À chaque départ d'épidémie, on s'interroge sur la probabilité qu'elle se transforme en pandémie. Il existe donc bien des scénarios et des modèles développés par les épidémiologistes qui décrivent le développement d'une pandémie mondiale à partir d'un foyer infectieux localisé. Donner la probabilité d'un scénario est une chose, prévoir avec quelque précision la date de survenance et l'ampleur du phénomène en est une autre. Dans la cartographie des risques que les professionnels établissent chaque année, les maladies infectieuses figurent en bonne place, avec une fréquence certes faible mais une gravité très élevée. La probabilité d'une pandémie mondiale s'élève au cours du temps car la globalisation favorise les mouvements de population. Et, autre développement inquiétant, la vitesse de diffusion d'une pandémie autour de la planète s'accélère, ce qui réduit de fait le temps dont on dispose pour trouver un remède, vaccin ou traitement curatif.

La prise de conscience du phénomène pandémique a été lente chez les chefs d'État.

Si myopie il y a eu, elle fut collective! Ces types de risque à fréquence très faible ne se situent pas sur le « radar » de la quasi-totalité des responsables politiques et économiques. J'en veux pour preuve que les grands dirigeants du monde entier réunis fin janvier à Davos ont ignoré ce risque pandémique et se sont concentrés sur les risques technologiques – notamment cyber –, les risques liés au réchauffement climatique, les risques géopolitiques et les risques issus de la croissance des inégalités. L'épidémie avait déjà commencé à Wuhan... De fait, la prise de conscience de la gravité exceptionnelle de la pandémie de Covid-19 a été lente, tardive. Beaucoup croyaient que cette épidémie née en Chine allait y rester et disparaître. Un temps précieux a été perdu pour adopter et mettre en œuvre les mesures pour endiguer le phénomène pandémique dans les diverses régions du monde. On peut même aller jusqu'à affirmer qu'il y a eu une certaine attitude de dénégaration à l'égard de l'ampleur de celui-ci... jusqu'aux premiers décès. Et quasiment partout dans le monde, on a découvert avec angoisse la grande impréparation des pouvoirs publics et des organisations internationales à ce fléau. Cela dit, certains pays ont été beaucoup plus réactifs que d'autres et ont pris rapidement la mesure du risque historique que représente ce nouveau coronavirus. La

morbidity et la mortalité dues au virus se sont accélérées en suivant ces fameuses courbes exponentielles anxiogènes. On a cherché désespérément masques, solution hydroalcoolique et respirateurs, tous largement indisponibles. Et les règles de confinement ont été prises tardivement dans la plupart des pays. Globalement, le *risk management* public n'a pas été à la hauteur, et il faut saluer toutes celles et tous ceux qui se sont exposés – et qui continuent à s'exposer – à cette maladie pour soigner et sauver des vies humaines.

Les personnes physiques victimes d'une pandémie peuvent-elles être assurées ?

On ne reçoit une indemnisation en cas de décès que si l'on a spécifiquement contracté une assurance-décès, à l'occasion d'un emprunt immobilier par exemple, ou si l'on est couvert par son employeur au titre des contrats dits de prévoyance. Autre cas, on peut être indemnisé s'il y a un tiers responsable du décès – par exemple, les ayants droit des victimes d'un crash d'avion ou d'un accident de voiture sont indemnisés par l'assureur de la compagnie aérienne ou du véhicule. Les ayants droit des victimes d'une pandémie ne touchent donc

un capital que s'il existait une assurance-décès préalable. La situation à cet égard est analogue à celle d'une catastrophe naturelle, tel un tremblement de terre ou une inondation, entraînant des victimes. Le régime français des catastrophes naturelles ne prend en charge que les dommages causés aux biens, mais ne verse rien aux ayants droit des victimes. De fait, quand on y réfléchit, il n'y a pas de raison a priori pour que chaque décès provoqué par une pandémie donne

lieu à une indemnisation, pas davantage que pour tous les décès dus aux autres maladies.

Pourrait-on créer un régime d'assurance-pandémie pour les entreprises afin qu'elles puissent se prémunir contre les conséquences de tels événements ?

Soyons précis. La pandémie crée des risques de mortalité et de morbidité qui touchent les personnes physiques. C'est le traitement de la pandémie qui touche les entreprises. Pour empêcher sa propagation, les pouvoirs publics prennent des dispositions restreignant la liberté de circuler et de travailler – tel le confinement – qui ont des conséquences économiques majeures, en réduisant l'offre et en contractant la demande de manière simultanée. Le marché de l'assurance ne propose pas aujourd'hui de protection contre les conséquences économiques d'une pandémie pour des raisons de fond : la taille du risque, qui peut représenter plusieurs points de PIB; sa nature non diversifiable (tout le monde est touché en même temps); un possible phénomène d'antisélection : seules les entreprises les plus exposées s'assureraient; la grande difficulté pour mesurer les pertes d'exploitation

« Ces types de risque à fréquence très faible ne se situent pas sur le "radar" des responsables politiques et économiques. »



spécifiquement liées à la pandémie. Quant au risque couvert, il peut fortement varier en raison des règles de confinement adoptées. Tant l'opportunité que la faisabilité d'introduire des mécanismes de socialisation des pertes d'exploitation me paraissent poser des questions de fond. Que l'on mette en place des amortisseurs de la crise pour les entreprises, c'est une évidence. Il en existe déjà : le chômage technique ou partiel. Que l'on sécurise les financements, notamment des PME, c'est nécessaire. Que l'on contribue à limiter les faillites pour éviter le déchirement du tissu économique, c'est opportun.

Mais je vois difficilement pourquoi et comment instituer un principe de «solidarité nationale» obligatoire entre les entreprises pour les protéger contre le risque pandémique. Avant de se lancer dans un tel projet, une expertise approfondie est indispensable. Je fais à cet égard une distinction fondamentale entre les personnes physiques et les personnes morales. Le principe de solidarité se justifie pleinement entre personnes physiques, et tout doit être mis en œuvre pour protéger celles et ceux touchés par la crise sanitaire.

La crise provoquée par le Covid-19 sera-t-elle d'une ampleur telle qu'elle pourrait changer le cours de l'Histoire ?

Cette crise restera à l'évidence une pierre noire dans l'histoire du monde. En raison de sa violence, de sa puissance, de sa résonance. Et de son universalité. Ce risque majeur figure maintenant dans la conscience de milliards d'individus. Ils se sentiront désormais vulnérables à ce type de crise sanitaire. Et ceci aura un impact sur toutes les dimensions de leurs comportements. Et sur leur vision du monde, qui leur apparaîtra désormais plus fragile, moins sûr, plus aléatoire. Ce choc extrême va aussi avoir un impact politique majeur et va se traduire par des questionnements sur le rôle des pouvoirs publics, sur la médecine, sur la place des organisations internationales. Ce choc peut déstabiliser l'Europe et faire resurgir nationalisme et protectionnisme. Cette crise sanitaire est à l'origine de beaucoup de questions graves sur la démocratie et les libertés. Oui, ce choc peut infléchir la trajectoire de l'Histoire. De combien de degrés ? Il est trop tôt pour le savoir.

ILLUSTRATION : DUSAULT POUR « LE POINT »



Les conséquences économiques sur la planète vont donc être considérables ?

Il est clair que les coûts de cette crise, directs et indirects (baisse de l'activité, chômage...), vont être considérables. Par ailleurs, la contraction de l'activité conjuguée aux interventions massives des banques centrales et à un nouveau gonflement des déficits publics pourrait favoriser une résurgence de pressions inflationnistes. C'est généralement la conséquence des politiques monétaires dites d'«hélicoptère money». Au demeurant, si cette crise se traduit par du protectionnisme et la baisse

des échanges internationaux, la principale force qui a contribué à la stabilité des prix au cours de la période récente s'affaiblira. L'inflation marque d'ailleurs toujours les périodes «d'après-guerre»... Plus fondamentalement, on va assister à des changements de comportement de l'ensemble des agents économiques, avec des effets en série affectant tant la demande que l'offre. Au niveau des particuliers et consommateurs, d'une part : chacun de nous va modifier son attitude face à la prégnance de ce risque nouvellement reconnu. Il est très vraisemblable qu'on se protégera plus, qu'on consommera différemment, qu'on voyagera moins, etc. Au niveau des entreprises et des producteurs, d'autre part : ce choc pandémique va indéniablement entraîner une réorganisation des chaînes de production et, partant, de la division internationale du tra-

vail. Avec le Covid-19, beaucoup d'entreprises ont de fait découvert à leurs dépens que, quand certains composants non substituables ne sont plus fabriqués pour cause d'usines chinoises fermées, une part importante – voire la totalité – de leur capacité de production est à terre. Nombre d'entre elles, en particulier les groupes industriels, vont donc réfléchir à la structure, à l'organisation et à la localisation de leurs chaînes d'approvisionnement, de leurs chaînes de production, de leurs chaînes de distribution et de leurs stocks. Dans un autre registre, il est vraisemblable que le travail à distance se généralise plus fortement. L'addition de tous ces effets – changements de comportement au niveau des États, des particuliers, des entreprises – pourrait entraîner une modification des équilibres économiques globaux ■ PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE BORDET

« Plus fondamentalement, on va assister à des changements de comportement de l'ensemble des agents économiques. »